**L’EXAMEN DU TIREUR**

Vous voulez faire une demande d’autorisation de détention ? C’est simple.

Nous vous proposons une séance pour passer cet examen qui consiste à répondre à quelques questions simple de bon sens. Le résultat vous permettra peut-être d’obtenir le carnet de tir.

Nous vous attendons les **dimanche 14 octobre 2018** pour **10h à la salle des associations au stade de Claville**, le temps de boire un café avant de vous mesurez au QCM FFTIR.

Vous trouverez sur le site de la STEC dans les documents téléchargeables :

* Le manuel d’initiation au tir de la FFTIR que je vous conseille vivement de lire car il contient les réponses du QCM.
* Le QCM d’obtention du carnet de tir pour vous entrainez.

Seul condition, avoir plus de 6 mois de licence pour passer votre 1er contrôle de tir.

A bientôt.

 Jean Marie ROUSSELLE Erik BANSARD

president-stec@orange.fr formation.stec@gmail.com

 secretariat.stec@gmail.com